

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 8
Nbre de suffrages exprimés : 8

Votes : Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le dix juillet à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion convoquée à 14h00 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de ROFFIGNAC, en la salle de réunion de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint-Louis.

Date de convocation : 03 juillet 2019

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC - GOT – GUILLEN – QUENTIN.
MM DELAUNAY- GIRARD - PLISSON- FERCHAUD**

Délibération N°2019-04-047: Subvention à La Nuit des carrelets

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1 : d'attribuer à l'Association Territoires Imaginaires une subvention de 1 500€ pour l'organisation de la Nuits des carrelets 2019

Article 2 : de prévoir les crédits à l'article 6574

Article 3 : d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 10 juillet 2019

La Présidente

Françoise de Roffignac
